

La Tribune (France)  
France, vendredi 1 mai 2020

Près de 900.000 entreprises ont fait des demandes de chômage partiel

Grégoire Normand

**La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a indiqué mercredi sur France Inter que 11,3 millions de Français étaient actuellement au chômage partiel, soit plus d'un salarié sur deux, en raison de la baisse d'activité liée à l'épidémie de coronavirus. Environ 60% des salariés concernés par ces demandes de chômage partiel travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés.**

page 44

Les répercussions du coronavirus sur le marché du travail ne cessent de s'amplifier. Selon un dernier bilan de la direction statistique du ministère du Travail (Dares), ***près de 11,3 millions de salariés sont concernés par le chômage partiel.*** Il s'agit d'une hausse spectaculaire de 1 million de demandes en une semaine. Au total, ce sont près de 900.000 entreprises qui ont fait des demandes depuis le début de la crise. Le dispositif mis en oeuvre par le gouvernement pour limiter la casse sociale dans les entreprises tournent à plein régime.

La perspective d'un déconfinement progressif le 11 mai prochain devrait permettre à un grand nombre d'établissements de reprendre leur activité, sauf les restaurants, les cafés et les hôtels. "Le dispositif d'activité partielle, qui est l'un des plus généreux d'Europe, restera en place jusqu'au premier juin. Il nous faudra ensuite l'adapter progressivement, afin d'accompagner la reprise d'activité si l'épidémie est maîtrisée. Bien sûr, nous continuerons à protéger les personnes vulnérables et les secteurs professionnels qui demeureraient fermés" a expliqué, le Premier ministre, Edouard Philippe lors de son discours à l'Assemblée nationale mardi 28 avril pour expliquer la stratégie de déconfinement de l'exécutif.

### ***Un chômage partiel très concentré sur les petites entreprises***

Le tableau de bord communiqué par le ministère de la rue de Grenelle montre que le recours au chômage partiel se concentre principalement dans les petits établissements. Ainsi, 57% des salariés concernés par ces demandes de chômage partiel travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés. A l'opposé, seulement 5% des salariés qui sont au chômage partiel travaillent dans des groupes de plus de 1.000 salariés. Ce genre de mécanisme s'avère particulièrement utile pour les petites entreprises confrontées rapidement à des tensions sur leurs trésorerie alors que les mesures de confinement drastiques ont mis un coup d'arrêt brutal à leur activité.

Sur le plan géographique, l'Ile-de-France représente la majorité des demandes (20,4%) avec une part importante de la population active française. Viennent ensuite Auvergne-Rhône-Alpes (12,9%), l'Occitanie (9,2%), Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,2%). A l'opposé, la Corse (0,8%), le Centre-Val-de-Loire (3,3%) et la Bourgogne-Franche-Comté (3,7%) semblent bien plus préservés. Les territoires d'Outre-Mer affichent également des pourcentages très faibles, souvent inférieurs à 1,5%.

### *Le commerce en première ligne*

Parmi, les secteurs les plus touchés figurent en premier lieu les commerces. Ils représentent 25% des demandes. Viennent ensuite les activités spécialisées, scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien, la construction et l'hébergement-restauration.

A l'inverse, la fabrication de matériel de transport, la fabrication d'équipements électroniques, électriques, informatiques ne représentent qu'une très faible part des demandes de chômage partiel auprès de l'administration (moins de 2% pour chaque branche d'activité). Les métiers de l'énergie, de l'eau, de la gestion des déchets et de la dépollution sont relativement préservés étant souvent considérés comme "essentiels".

### *Une légère remontée des offres d'emploi*

Après plusieurs semaines de baisse spectaculaire, le nombre d'offres d'emploi recensées par les services du ministère du Travail augmente légèrement. "Sur un panel d'une quinzaine de sites, le nombre d'offres d'emploi en ligne publiées la semaine du 20 au 26 avril remonte à 70 % du niveau pré-confinement, alors qu'il était descendu à 60% au cours des quatre dernières semaines" expliquent les auteurs du tableau de bord. Ce chiffre ne présente qu'une photographie limitée des offres d'emploi mais il permet de voir que certains secteurs se sont mis de nouveau à recruter.

### *Une hausse du chômage à venir*

Malgré cette reprise progressive, le sentiment de crainte ne cesse de s'accroître chez un bon nombre de salariés qui ont peur de perdre leur emploi. Beaucoup d'employeurs risquent de ne pas pouvoir reprendre leur activité comme avant en raison d'un carnet de commandes en berne et une demande atone. Déjà beaucoup d'économistes s'attendent à une hausse du chômage à la fin du confinement. Dans une récente note, l'économiste en chef de Oddo Securities, Bruno Cavalier, estime que pour France, "la préservation de l'emploi n'empêche pas la hausse du chômage mais elle la réduit dans de grandes proportions. En mars, dernier chiffre connu, le nombre d'inscriptions au chômage a progressé de 246.000, tandis que sur la même période, le nombre de salariés en "chômage partiel" (donc, non comptés comme chômeurs) a bondi de 3.6 millions. En mars, les embauches sur des contrats à durée indéterminée ont chuté de plus de 20% et le mouvement s'est accentué depuis, si l'on en juge par l'indice du climat de l'emploi qui est retombé en avril au même niveau qu'à la fin 2009".

De leur côté, les économistes de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) prévoient une hausse de 460.000 chômeurs à la fin du confinement. Beaucoup de travailleurs en emploi à durée à déterminée, en intérim risquent de se retrouver au bord du gouffre à la fin du confinement. La plupart des prévisions économiques annoncent une profonde récession économique pour 2020 et une possible reprise à partir de 2021. D'ici là, beaucoup d'entreprises pourraient mettre la clé sous la porte en procédant à des licenciements. En effet, le chômage partiel apparaît comme un amortisseur en cas de trou d'air. Si l'économie met du temps à rebondir et que la relance n'est pas à la hauteur, les rangs des demandeurs d'emploi pourraient rapidement s'allonger dans les mois à venir.